Revoir la plénière du 13 mai 2015 : La bonne gestion des sols en agriculture

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 14/05/2015

Saisine liée : LA BONNE GESTION DES SOLS AGRICOLES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Revoir la séance plénière en intégralité

Projet d'avis présenté par Mme Agnès Courtoux et Mme Cécile Claveirole au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par M. Joseph Giroud.

Déclaration des groupes et vote de l'avis.

Intervention de M. Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

Socle de la vie végétale et principal gisement de biodiversité, le sol fournit à l'Homme nourriture et énergie, mais aussi des matériaux de construction, des matières premières, des molécules à vocation médicale… Pour autant, il demeure méconnu et sans véritable protection juridique.

En France, face aux multiples menaces qui pèsent sur les sols agricoles métropolitains et ultramarins, comme l'extension urbaine, l'érosion ou encore les pollutions de diverses origines, leur préservation ainsi que le maintien de leur qualité apparaissent comme des enjeux de société auxquels les préconisations concrètes formulées par la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation s'attachent à répondre.

© - copyright CESE - Mai 2024